

RECENSEMENT DES BESOINS EN FIOUL DOMESTIQUE

Le CCAS de Layrac propose aux habitants intéressés de recenser leurs besoins en fioul domestique afin d'étudier la possibilité d'obtenir des conditions tarifaires avantageuses grâce au regroupement des demandes.

Comment ça fonctionne ? Le CCAS recueille les besoins estimés et, avec votre accord, transmet vos coordonnées au fournisseur pour une éventuelle prise de contact.

À savoir :

- Cette démarche est indicative et ne constitue pas une commande ferme.
- Chaque habitant reste libre d'accepter ou non la proposition du fournisseur.
- Le prix et les conditions définitives seront précisés par le fournisseur avant toute commande individuelle.
- Chaque commande sera conclue directement entre le particulier et le fournisseur.

Le CCAS intervient uniquement comme intermédiaire d'information et de mise en relation. Il ne vend pas de fioul et ne perçoit aucune commission.

Comment participer ?

Remplissez le formulaire de recensement avant le **30 novembre 2026** :

En version papier : À retirer directement à l'accueil de la mairie.

En version numérique : À télécharger sur le site internet de la commune :
www.ville-layrac.fr

Dépôt : Dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à
mairie.layrac@wanadoo.fr